



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/806

Lyon 3e - Approbation de l'avenant n° 1 à l'offre de concours conclue entre la Ville de Lyon et la SPL Lyon Part-Dieu soldant l'opération de dépollution et démolition de l'édicule situé en rez-de-chaussée de la bibliothèque Part-Dieu - EI 03047

Direction Centrale de l'Immobilier

**Rapporteur** : M. GODINOT Sylvain

<b>SEANCE DU 27 MAI 2021</b>
------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme VIDAL, Mme FRERY (pouvoir à Mme POPOFF)

**ABSENTS NON EXCUSES** : ?

2021/806 - LYON 3E - APPROBATION DE L'AVENANT N° 1 A L'OFFRE DE CONCOURS CONCLUE ENTRE LA VILLE DE LYON ET LA SPL LYON PART-DIEU SOLDANT L'OPERATION DE DEPOLLUTION ET DEMOLITION DE L'EDICULE SITUE EN REZ-DE-CHAUSSEE DE LA BIBLIOTHEQUE PART-DIEU - EI 03047 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre du réaménagement du quartier de la Part-Dieu porté par la SPL Part-Dieu, aménageur de la ZAC, le centre commercial est reconfiguré notamment par la création d'une nouvelle entrée rue Servient. Ainsi, le mail piéton existant le long de cette rue est en cours de requalification.

La Ville de Lyon est propriétaire de la bibliothèque municipale située 30 boulevard Marius Vivier Merle à Lyon 3<sup>ème</sup> sur les parcelles cadastrées AR 88 et AR 89.

Par délibération n° 2019/5043 du 23 septembre 2019, le Conseil municipal a approuvé la signature d'une convention d'offre de concours entre la SPL Lyon Part-Dieu et la Ville de Lyon. La Ville de Lyon a accepté de procéder à la suppression d'un édicule de 28 m<sup>2</sup> situé en rez-de-chaussée de la bibliothèque, communément appelé « édicule Icare ». Cet édicule constituait un élément peu qualitatif et ne participait pas à la dynamique de valorisation des espaces publics du secteur.

Cette opération de démolition et de dépollution de l'édicule a été estimée à 151 000 euros TDC hors coût de désamiantage. Il a été convenu que l'offre de concours versée par la SPL Lyon Part-Dieu serait d'un montant équivalent au coût réel de l'opération précitée. En juin 2020, un premier versement de 38 336 euros a été effectué par la SPL Lyon Part-Dieu.

Les travaux étant aujourd'hui achevés, la présente délibération a pour objet d'approuver un avenant à la convention afin d'arrêter le montant définitif de l'opération. Celui s'élève à 159 454,12 euros, toutes dépenses comprises.

La SPL Lyon Part-Dieu ayant déjà effectué un premier versement de 38 336 euros, celle-ci devra payer la somme de 121 118,12 euros, correspondant au solde de l'opération.

Vu la délibération n° 2019/5043 du 23 septembre 2019 ;

Vu la convention de versement de l'offre de concours signée le 3 mars 2020 ;

Vu le projet d'avenant à la convention de versement de l'offre de concours ;

Vu l'avis du Conseil du 3<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

**DELIBERE**

- 1- L'avenant à la convention de versement de l'offre de concours de la SPL Part-Dieu au profit de la Ville de Lyon clôturant l'opération de démolition de l'édicule de la bibliothèque Part-Dieu le long de la rue Servient est approuvé.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer l'avenant ainsi que tout document y afférent.
- 3- La réalisation de la recette sera imputée à la nature comptable 1328, fonction 321, opération nature RISUBVEN de l'opération FONCESSI, du programme FONCIERVDL.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET